

MAIRIE

Une inauguration en grande pompe



MAGAZINE MENSUEL
DE LA MUNICIPALITÉ
DE LIPSHEIM

Septembre 2026

lipsemer

Dorfbot

La passerelle

Sommaire

p. 3

Vie municipale

p. 4 - 5

Grands projets & avancements

p. 6

Le portrait du mois

Découvrez Elisabeth Monin, ATSEM à l'école maternelle depuis plus de vingt ans.

p. 7

Les rendez-vous

Découvrez l'agenda du prochain mois pour ne loucher aucun évènement.

p. 8 - 9

Le village en images

p. 10 - 11

Vivre ensemble & culture

p. 12

Vie pratique

BIBLIOTHÈQUE

Mercredi: 9h à 11h30 et 14h à 18h

Vendredi: 14h à 18h

Samedi: 9h à 11h30

MAIRIE DE LIPSHEIM

1 place du Général Leclerc

67640 Lipsheim

Tel: 03 88 64 19 54

mairie@lipsheim.fr

La mairie vous accueille les matins du lundi

au vendredi de **7h45 à 12h**

Et les après-midi, sur rendez-vous.

Un accueil téléphonique est assuré.



LE MOT DU MAIRE

Très chères Lipsheimois, très chers Lipsheimois,

En septembre, la rentrée est toujours bien chargée pour tous. C'est aussi un mois de renouveau : les enfants retrouvent le chemin de l'école, les associations reprennent leurs activités et notre village retrouve peu à peu son rythme habituel.

Cette année, le renouveau concerne aussi notre cher Dorfbot, qui fait peau neuve. Nous espérons que vous aurez plaisir à lire les pages de cette nouvelle édition !

Cette rentrée scolaire est toutefois marquée par une question qui nous préoccupe particulièrement : la présence obligatoire des tout-petits à l'école l'après-midi. Le sujet est complexe et nous estimons que les dispositions actuelles ne prennent pas suffisamment en compte les besoins des enfants, ni les contraintes qu'elles peuvent entraîner pour les familles et les personnels éducatifs ainsi que de la petite enfance. Nous restons mobilisés et travaillons avec les autres communes des environs et les parlementaires afin de faire évoluer la situation.

Ce mois de septembre voit également évoluer certains aménagements de voirie. La loi LOM impose notamment de supprimer les stationnements situés trop près des passages piétons. Ces changements seront particulièrement visibles autour du groupe scolaire dans les prochaines semaines. Nous avons souhaité profiter de cette obligation pour améliorer la sécurité de tous, notamment celle des enfants, tout en veillant à préserver l'accessibilité et les cheminements.

La rentrée villageoise, c'est aussi le retour de nos rendez-vous habituels : la marche des champions des arboriculteurs, le karaoké de Rock@Lips ou encore le marché aux puces de la Vogesia et l'OCL. La météo, parfois capricieuse, n'a malheureusement pas toujours permis à ces événements de se dérouler comme prévu. Mais elle n'a pas empêché notre village de continuer à vivre !

Et cette année, nous avons eu un rendez-vous exceptionnel sous le sigle du renouveau : l'inauguration de notre mairie. Vous avez été nombreux à assister à la cérémonie et venir la découvrir dans une ambiance particulièrement conviviale. Votre présence et votre attachement à ce bâtiment, qui est aussi celui de notre vie communale et démocratique, nous ont particulièrement touchés. Cette mairie est la vôtre ! Après presque deux ans de travaux de rénovation, notre mairie est désormais prête à accompagner Lipsheim dans les défis des prochaines décennies.

Je terminerai ce mot par un appel, ou plutôt un rappel : le 11 octobre prochain se tiendra la deuxième édition de La Lipsheimoise. Nous espérons vous y retrouver très nombreux, avec un dossard, parmi les marcheurs ou non, voire simplement aux côtés de nos bénévoles. Car au-delà de la course, c'est un grand moment de solidarité, de fraternité et de convivialité que nous souhaitons partager tous ensemble dans une ambiance chaleureuse.

D'ici là, permettez-moi de vous souhaiter à toutes et à tous un très bel automne, une saison qui nous invite à accueillir le renouveau !

Votre Maire,

Antoine Fischer

Éditeur : Commune de Lipsheim, collectivité territoriale, 1 place du Général Leclerc, Lipsheim, représentée par Antoine Fischer, Maire

Directeur de publication & rédacteur en chef : Antoine Fischer

Mise en page: Noémie Horny - Comité de lecture: A.Fischer; I.Rehm; C.Catalli; S.Da Rocha; A.Fleck; M.L.Mengès; J.Tomat

Imprimeur : Imprimerie Rif, 8 rue de l'Artisanat, 67114 Eschau

Tirage : 1 400 exemplaires - Distribution : gratuite - Périodicité : mensuelle

Papier issu des forêts à Développement durable (FSC).

LE RECAP DU CONSEIL MUNICIPAL

Vie municipale

15 septembre 2026

L'ensemble du compte-rendu peut être consulté sur le site internet de la mairie.

1. FINANCES – Budget 2026

Plan de financement prévisionnel :

- La Lipsheimoise
- Création d'un terrain de football synthétique
- Végétalisation de la cour de l'école élémentaire
- Rénovation du chalet des pêcheurs
- Mise à jour des tarifs des concessions du cimetière

2. VOIRIE - Avis sur l'avant-projet relatif au réaménagement de la M83

3. RESSOURCES HUMAINES – Action sociale des agents communaux

4. CONVENTION :

- Actualisation et modification du Groupement de commandes ouvert et pérenne (GOP) de l'Eurométropole de Strasbourg
- Strasbourg Électricité Réseaux (ESR) : implantation d'un pylône sur la ligne 63 kV
- Viabilité hivernale – Eurométropole de Strasbourg (EMS)

5. SOCIAL - Point d'Accueil et d'Écoute Jeunes (PAEJ)

LA TRIBUNE D'EXPRESSION LIBRE

TRANSFERT D'UNE LIGNE À HAUTE TENSION, UNE BONNE DÉCISION POUR LIPSHEIM

Chers Lipsheimois,

J'accueille avec une grande joie l'adoption, lors du Conseil Municipal du 15 septembre, de la délibération concernant les lignes à haute tension qui traversent l'ouest de notre village (rues Vergers, Chopin, Chapelle, Vosges...).

Cette solution présente de nombreux avantages pour les Lipsheimois : elle permet de passer de deux lignes à une seule, en transférant celle qui surplombe actuellement des habitations vers la ligne la plus éloignée des zones résidentielles. Elle réduit également le nombre de pylônes ainsi que l'exposition aux champs électromagnétiques.

L'ensemble des travaux sera réalisé par Electricité de Strasbourg (ES) sans aucun financement par la commune.

Cette décision vient ainsi conclure de manière satisfaisante pour Lipsheim, une dizaine d'années de discussions entre la commune et l'ES à ce sujet.

Nous tenons à remercier ceux qui depuis toutes ces années ont œuvré pour ce projet.

L'objet de la délibération du 15 septembre 2026 est en tout point identique à celle du 24 février 2026 que j'avais déjà défendue mais qui avait pourtant été rejetée par une majorité du Conseil Municipal précédent.

Quelques mois et une élection plus tard, cette même solution a finalement recueilli une majorité. Plusieurs conseillers municipaux présents aussi bien sur la liste majoritaire que sur l'autre liste minoritaire ont donc changé d'avis et contribué à l'adoption de cette délibération.

Je ne peux naturellement que me réjouir de cette évolution.

Je regrette néanmoins que cette décision n'ait pas été prise dès le mois de février. Nous aurions ainsi gagné du temps et de la sérénité sur un dossier qui touche à la qualité de vie de nombreux Lipsheimois. Ne boudons pas notre plaisir, mieux vaut tard que jamais.

Et surtout, la délibération de septembre est un bel exemple de la recherche de l'intérêt général qui doit guider nos actions pour Lipsheim. Bien à vous,

Vincent Kleinmann - Représentant de « Lipsheim, notre Bien commun ».

LA BOUCLE EST BOUCLÉE

En 2014, Lipsheim s'est doté d'un véritable périscolaire dans le bâtiment actuel. Depuis, sa capacité initiale à 60 enfants, son ouverture s'est élargie progressivement. En septembre 2026 c'est l'étape finale, tous les âges sont couverts. Ce travail de suivi et d'anticipation mené par Isabelle Rehm dès la rentrée 2025 a permis l'aboutissement d'un périscolaire à 105 enfants, de la petite section de maternelle au CM2. Maintenant, les parents ont le choix du mode de garde pour TOUT âge scolaire, entre périscolaire et nos assistantes maternelles.

RN83 : C'EST ENCORE UN PEU ORANGINA 😊

Nous apprécions que nos remarques lors du conseil municipal de juin dernier sur l'état très mauvais de la route M83 (RN83) à Lipsheim, aient été transmises à l'Eurométropole pour intervention. Il y en avait bien besoin ! Merci. Il reste toutefois encore des trous en venant de Fegersheim et de Strasbourg qui secouent un peu. Il manquait peut être du goudron pour finir 😊 ! Merci d'avance pour un complément de réfection.

SUJET À HAUTE TENSION

Lignes électriques de haute tension : une rencontre au printemps avec Electricité de Strasbourg Réseaux a permis de mieux nous expliquer et rassurer sur le projet de déplacement. Toutefois une demande de déplacement du pylône derrière la rue des Noisettes et du Clos n'a pas été prise en compte. Nous ne souhaitons pas bloquer le projet final qui constitue une amélioration très attendue pour les habitants de la zone concernée.

UNE CONFIANCE LES YEUX BANDÉS

Au dernier conseil municipal, les points concernant la création d'un terrain de football synthétique, la végétalisation de la cour de l'école élémentaire et la rénovation du chalet des pêcheurs ont été abordés. Ils mentionnaient leur création, la validation d'un plan de financement pour un total de 1 300 000 € et la recherche de subventions. Aucun élément concret (plans, devis) n'a été présenté. Tout en approuvant la recherche de financements, nous notons l'engagement verbal de M. le Maire de revenir devant le conseil municipal pour soumettre des projets détaillés. Nous faisons confiance et ne nous opposons pas à cette première étape même si la délibération permet déjà d'engager les travaux. Le montant prévu pour la végétalisation de la cour d'école paraît faible (50 000€). Nous notons également l'engagement de Mme l'Adjointe à l'enfance que "l'ensemble des projets du mandat seront autofinancés sans aucun emprunt".

Arnaud Antoni - Gisèle Kaerlé - Dominique Renard - Isabelle Rehm

«Un nouveau souffle pour Lipsheim». 3

Grands projets & avancements

Permanence en mairie

& Pet friendly 

UNE PERMANENCE POUR ÉCHANGER AVEC VOS ÉLUS.

Nous avons tenu notre première permanence dans la salle du conseil municipal le samedi 19 septembre. Désormais, vous pourrez retrouver chaque mois le maire et plusieurs membres de l'équipe municipale lors de ces rendez-vous, autant d'occasions de venir à notre rencontre pour échanger directement avec vos élus et partager vos idées, vos remarques ou vos préoccupations.

Prochain rendez-vous : samedi 17 octobre

À noter également : les animaux de compagnie sont désormais les bienvenus en mairie, à condition que leur présence ne gêne pas l'accueil du public ni le bon déroulement des échanges.

Ligne à haute tension

RENOUVELLEMENT DE LA LIGNE 63 KV : DÉCISION DU CONSEIL MUNICIPAL

Dans le cadre du renouvellement des lignes électriques 63 kV Benfeld-Graffenstaden et Benfeld-Erstein-Graffenstaden, Strasbourg Électricité Réseaux prévoit notamment l'implantation du pylône 63N sur une parcelle communale située devant le cimetière.

Après une première décision défavorable en février 2026, le projet a fait l'objet de plusieurs échanges avec Strasbourg Électricité Réseaux, d'une présentation en commission plénière ainsi que d'une visite sur le terrain avec les élus. La commune a également informé les riverains en mettant à leur disposition des documents ainsi qu'une foire aux questions sur son site internet.

Lors de sa séance du 15 septembre 2026, le conseil municipal a finalement approuvé la convention de servitude permettant l'implantation du pylône 63N et autorisé la signature des actes nécessaires. Une indemnité de 5 000 € sera versée à la commune au titre de cette servitude.

Le projet prévoit notamment de regrouper les deux lignes sur un même alignement, de réduire le nombre de pylônes et de supprimer le surplomb de certaines habitations.

La commune continuera de suivre attentivement l'avancement du projet et informera les habitants des prochaines étapes.



Grands projets & avancements

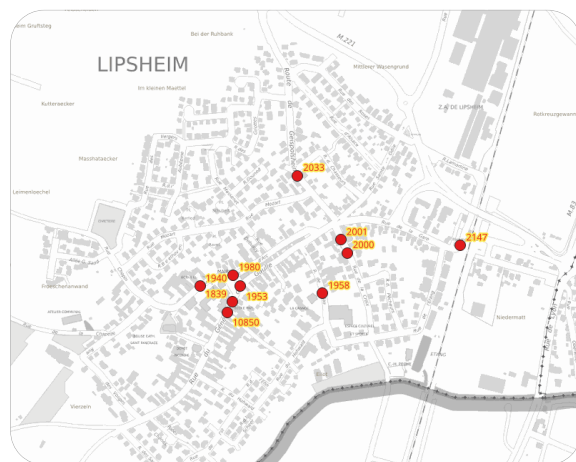
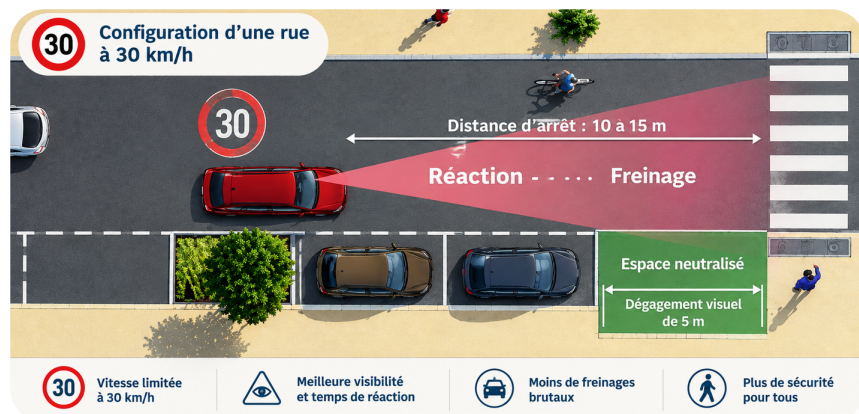
Loi LOM (Loi d'Orientation des Mobilités)

Dans le cadre de la mise en conformité de la voirie avec la loi d'orientation des mobilités (LOM) du 24 décembre 2019, qui prévoit la **suppression du stationnement motorisé dans les cinq mètres en amont des passages piétons** afin d'améliorer la visibilité et la sécurité des traversées, et dont les dispositions devront être pleinement mises en œuvre au plus tard le 31 décembre 2026, **la commune a souhaité privilégier une approche adaptée à chaque situation.**

Alors que les services métropolitains de voirie proposaient la mise en place systématique d'arceaux à vélos sur les emplacements concernés afin que ces espaces ne soient plus assimilés à du stationnement, la commune a fait le choix d'examiner chaque site au regard de sa configuration, de ses usages et de ses besoins.

Ainsi, **les arceaux à vélos ont été maintenus lorsqu'ils présentaient une réelle utilité.** Dans d'autres secteurs, l'espace libéré a été réaménagé par l'installation de bacs à fleurs, à condition de **ne pas nuire à la visibilité des usagers.** Enfin, lorsque la présence d'un autre passage piéton à proximité le permettait, certains passages ont été supprimés afin de conserver les places de stationnement concernées, tout en veillant à préserver la sécurité et la continuité des cheminements piétons.

Cette démarche permet ainsi de répondre aux obligations réglementaires tout en recherchant, pour chaque emplacement, la solution d'aménagement la plus pertinente au regard des spécificités et des usages de la commune. Les travaux seront réalisés en fin d'année.



Chaque point correspond à un aménagement modifié.

Courses des aînés

L'aide aux courses pour nos aînés est en place !

En partenariat avec l'EVS, notre nouveau service d'aide aux courses prend progressivement son rythme ! Déjà 3 à 4 personnes âgées profitent de ce service, accompagnées par nos chauffeurs, toujours en duo.

Direction le Super U d'Eschau, où chacun peut faire ses courses tranquillement, à son rythme. Nos chauffeurs les raccompagnent ensuite à domicile et déposent également leurs courses. Les premiers participants sont ravis de ce nouveau service !

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à vous inscrire auprès de Christine Catalli au 06 10 41 54 60.

Le portrait du mois



Elisabeth Monin

Depuis 2002, tu es ATSEM à l'école maternelle. Qu'est-ce qui te plaît dans ce métier ?

Accompagner les enfants dans leurs premiers apprentissages est une véritable passion. Ce qui me touche le plus, c'est de les voir évoluer au fil des mois, gagner en confiance, devenir plus autonomes et s'épanouir. Chaque année, c'est une nouvelle aventure avec les petites sections.

En plus de vingt ans, tu as vu passer beaucoup d'enfants...

Oui, des centaines ! C'est toujours émouvant de revoir aujourd'hui des jeunes adultes que j'ai connus à l'âge de trois ans. Certains sont même devenus parents à leur tour.

Tu es aussi très investie dans la vie associative ...

Tout à fait. Je suis engagée à l'OCL depuis plusieurs années. Après huit ans comme vice-présidente, j'en suis désormais la secrétaire. C'est une belle façon de participer à la vie du village et de soutenir un club qui rassemble toutes les générations autour de belles valeurs.

ATSEM à l'école maternelle depuis plus de vingt ans, secrétaire de l'OCL et figure bien connue des familles lipsheimois, Betty Monin accompagne les enfants avec la même énergie qu'elle fait vivre le tissu associatif du village.

Peux-tu te présenter en quelques mots ?

Je m'appelle officiellement Élisabeth Monin, mais tout le monde me connaît sous le prénom de Betty. Native de Lipsheim, maman de trois enfants et l'heureuse mamie de deux petits-enfants, dont j'adore m'occuper... et à qui j'aime préparer de bons petits plats !

Y a-t-il un lien entre tes deux engagements ?

Énormément ! Je retrouve souvent au football les enfants que j'ai accompagnés à l'école maternelle. Les voir grandir, progresser et, pour certains, évoluer aujourd'hui en équipe première est une vraie satisfaction.

Qu'est-ce qui fait, selon toi, l'âme de Lipsheim ?

Sans hésiter, ses associations. Elles créent du lien, rassemblent les habitants et font vivre le village tout au long de l'année. Les manifestations sont autant d'occasions de se retrouver dans une ambiance conviviale.

Quand tu n'es ni à l'école ni au stade, où te retrouve-t-on ?

En cuisine, avec mes deux petits-enfants de six et trois ans ! J'adore leur préparer de bons repas et partager ces moments en famille.

Un dernier mot ?

Je remercie chaleureusement Monsieur le Maire pour cette invitation à partager un peu de mon parcours. Et bien sûr... allez l'OCL ! J'invite également tous les Lipsheimois à venir encourager nos équipes : votre soutien fait toute la différence !

Les rendez-vous

du mois d'octobre

01 OCTOBRE

RÉUNION DES BÉNÉVOLES LA LIPSHEIMOISE

Nous attendons tous les bénévoles pour une réunion d'information à la mairie :

- 19h30 à 20h : signaleurs
- À 20h : autres bénévoles

03 OCTOBRE

VISITE DU MUSÉE DU TRAIN



Samedi 3 octobre 2026

TRÉSORS ET SECRETS DU PLUS GRAND MUSÉE FERROVIAIRE D'EUROPE A MULHOUSE

Une visite riche en anecdotes et découvertes, orchestrée par Alain Foessel, Lipsheimois, guide officiel et bénévole.

Tarif 25 € comprenant :

- Transport train + tram
- Entrée du musée

Départ de Lipsheim en train : 8h07
Retour prévu : 17h39
Déjeuner facultatif au self du musée

Ouvert à tous de Lipsheim & d'ailleurs

Inscriptions : liens.lipsheim@outlook.com

09 OCTOBRE

CLUB DE LECTURE

La Bibliothèque de Lipsheim
Vous propose de participer au

Club lecture

Vendredi 9 octobre de 18h30 à 20h

INSCRIPTION OBLIGATOIRE
À la Bibliothèque de Lipsheim
Au 03 88 59 09 70
Ou par mail : bibliotheque@lipsheim.fr
Places limitées

Inscription obligatoire au :
03 88 59 09 70 ou
bibliotheque@lipsheim.fr
Place limitée

11 OCTOBRE

LA LIPSHEIMOISE

- Marche 5 km
- Courses 5 km / 10 km

Départ : Espace culturel & sportif
Inscriptions avant le 4 octobre
Premier départ à 9h30

LA LIPSHEIMOISE 2026

COURSE & MARCHÉ SOLIDAIRE

DIMANCHE 11 OCTOBRE 2026

1 marche 5 km

2 courses* 5 km 10 km

Départ au Centre Culturel & Sportif
Rue de la Croix

NOUVEAU CHALLENGE ENTREPRISE

Animation & restauration sur place

*Toutes les courses sont chronométrées. **Départ 10h45 ***Départ 10h

TOUS LES BÉNÉFICES SONT REVERSÉS À ALSACE CONTRE LE CANCER.

ONE BLACK & BILT Crédit Mutuel WWF KAZA COLOR tout.es

13 OCTOBRE

STAMMTISCH

Au Chalet des Pêcheurs, rue de l'Étang à Lipsheim à 18h.

Organisé par le Cercle de Lipsheim.

Thème : **Le malaise alsacien à la fin de la Grande Guerre**, présenté par Jean-Georges Guth.

5 € pour les non-membres.

Petite restauration sur place.

14 OCTOBRE



Rendez-vous au Square du Tilleul à partir de 17 h pour manger, boire un verre et partager un moment convivial.

16 OCTOBRE

RÉUNION PUBLIQUE

Cette rencontre sera l'occasion de faire le point sur les réalisations de la première période, de présenter les projets à venir et d'échanger avec les habitants.

- Rendez-vous à 20 h à l'Espace Culturel et Sportif (ECS)

17-18 OCTOBRE

24 HEURES DE LIPSHEIM

Départ à l'Espace Culturel & Sportif à 13h.

27 OCTOBRE

SORTIE SENIORS AU NATUROPARC D'HUNAWIHR

Organisée par L'Espace de Vie Sociale de Lipsheim (EVS), les seniors sont invités à profiter d'une après-midi au cœur de la nature, à la découverte des cigognes, loutres et autres espèces du parc.

Départ prévu à 13h à l'EVS.

Inscriptions jusqu'au 20/10 au 06 11 64 47 35 ou contact@afflipsheim.fr.
Places limitées.

28 OCTOBRE

CONTES À LA BIBLIOTHÈQUE

De 10h à 10h45 (jusqu'à 8 ans)

30 OCTOBRE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'AFL

À 20h à l'Espace de Vie Sociale (EVS)

TOUS LES LUNDIS

PROMENADE DU LUNDI MATIN

Rejoignez-nous chaque lundi matin pour une balade accessible à tous, à travers la forêt, les rues du village et les alentours.

Durée maximum de 1h30

Objectif : bouger, prendre l'air, rencontrer et échanger. Nous partons et rentrons ensemble, dans la bonne humeur.

Départ devant la mairie à 9h

Activité gratuite, sans inscription et sans engagement.

Renseignements :

Bernard MAENNER : 06 35 77 26 72 ou
Alain FOESSEL : 03 88 68 50 20

Le village en images..



15/08 – Fête des voisins, rue des Châtaignes.



22/08 – Cinéma en plein air : projection du film « En fanfare ».



28/08 – Sensibilisation à la vitesse par la gendarmerie.



29/08 – Marche des arboriculteurs : un barbecue convivial avant le départ de la marche.



30/08 – Concert caritatif à l'église Saint-Pancrace, organisé par le duo ASK au profit des victimes des incendies de l'été.



01/09 – Rentrée des classes (Grande section de maternelle).



01/09 – Escapade en Alsace Verte : une journée conviviale placée sous le signe de la découverte.



06/09 – Fête des voisins, rue Jeanne d'Arc.

Le village en images...



08/09 – Stammtisch: récit du voyage au Canada par Robert et Adrienne Metz.



09/09 – Visite chez Richard Rauscher pour célébrer ses 80 ans.



10/09 - Courses des aînés au Super U Eschau.



13/09 : Inauguration de la mairie.



13/09 : Concours de pétanque : 22 équipes ont participé au concours organisé par l'Amicale des donneurs de sang.



16/09 – Noces d'or des époux Hampele : une visite à leur domicile pour célébrer leurs 50 ans de mariage.



19/09 – Mariage de Lauriane Meyer & Kevin Pfleger.



20/09 – Marché aux puces organisé par l'OCL et la Vogésia.



Vivre Ensemble



Rappel des règles de circulation des trottinettes électriques

VITESSE LIMITÉE à 25 km/h sur la voie publique.

LES TROTTOIRS : C'EST INTERDIT.

À PARTIR DE 14 ANS

1 TROTTINETTE = 1 PERSONNE

Jusqu'à 135 € d'amende en cas d'infraction.



APAL - Marché de l'Avent

Les inscriptions au marché de l'Avent sont ouvertes à tous. Il aura lieu le vendredi 27 novembre 2026 à partir de 18 h 30, dans la cour de l'école élémentaire.

Pour participer, demandez le bulletin d'inscription par mail à l'APAL (parentslipsheim@gmail.com)

Les adhésions pour l'année 2026/2027 sont également ouvertes via le QR Code.



Une nouvelle rentrée chez les Zouzous !

Les Zouzous ont retrouvé leurs copains, leurs repères et leurs petites habitudes, tout en accueillant avec plaisir les nouveaux arrivants et en les aidant à trouver leurs marques.

La grande nouveauté cette année est l'arrivée des enfants de petite section de maternelle, qui découvrent pour la première fois les locaux, l'équipe, les activités et la vie chez les Zouzous. Accompagnés par l'équipe d'animation, ils évoluent à leur rythme, entre jeux, découvertes et sourires.

Petits et grands sont désormais réunis pour une nouvelle année pleine de projets et de beaux moments à partager ! Nous souhaitons à tous les Zouzous et à leurs familles une très belle rentrée !

TEMPS Parents

Mardis 29/09, 10/11 et 08/12 – de 9h30 à 11h

Au bureau de l'EVS au Tilleul

- Café-parents : « Petit-déjeuner d'échange entre parents sur l'éducation »

Vendredi 09/10 – de 20h à 21h

Au périscolaire

- Parents-apéro : « Prévention numérique »

Vendredi 16/10 – de 19h à 21h30

Au périscolaire

- Soirée ados-parents-apéro : « L'IA : relations sociales, travail, études : faut-il avoir peur pour notre avenir ? »

Gratuit – Sans inscription

Renseignements : contact@aflipsheim.fr – 06 11 64 47 35

EVS

AJFL – Jardins familiaux

Vous habitez en appartement à Lipsheim et souhaitez cultiver votre propre potager ?

L'AJFL vous propose la possibilité de louer un petit jardin potager aux jardins familiaux.

Si vous êtes intéressé(e), n'hésitez pas à vous inscrire sur la liste d'attente en indiquant vos coordonnées par mail à : ajflipsheim@gmail.com

Le bâtiment de la mairie, mais quelle histoire !

La rédaction de cet article s'appuie principalement sur la consultation et l'analyse du **registre des délibérations du conseil municipal**.

Pourquoi avoir voulu construire ce bâtiment ?

La mairie de Lipsheim est initialement construite comme une « **maison d'école** » au début des années **1840**. Elle devient progressivement aussi une mairie, avant de perdre sa fonction scolaire au milieu des années 1970 avec la construction de l'école élémentaire.

Dès 1838, les onze élus du conseil municipal constatent le mauvais état des installations scolaires : **l'ancienne école est trop petite, très délabrée** et ne dispose que de quatre tables et bancs. **L'instituteur ne peut donc correctement exercer son métier**. Il ne dispose en outre d'aucun logement et « est obligé de loger dans un cabaret dont la commune paye l'indemnité [...], circonstance qui lui fait perdre son autorité sur les enfants et la confiance des parents. »

Cette situation correspond aux préoccupations de la loi Guizot de 1833, qui impose aux communes de proposer un enseignement primaire et prévoit notamment un logement pour l'instituteur, qui doit être qualifié et moralement fiable. L'enseignement n'est cependant alors ni laïque, ni gratuit, ni obligatoire. Dans le contexte de la Monarchie de Juillet, les délibérations précisent que l'école de Lipsheim est catholique et que la « rétribution mensuelle à accorder à l'instituteur » est financée par les familles. Elle est néanmoins gérée par la municipalité.

Comment les élus ont-ils financé le projet ?

Le **financement constitue rapidement un problème** : « les recettes ordinaires communales suffisent déjà à peine aux dépenses ordinaires ». Après la reconstruction de l'église en 1830, qui avait nécessité une augmentation extraordinaire des impôts de 2 600 francs, les élus refusent de recourir à nouveau à cette solution. Or la construction est estimée à 9 000 francs, somme considérable pour une commune d'environ 580 habitants.

Ils choisissent de **construire une nouvelle école** plutôt que de rénover l'ancienne, jugée trop délabrée et trop petite : les réparations représenteraient « une charge onéreuse pour la caisse municipale ».

Plusieurs ressources sont mobilisées : l'ancienne maison d'école, avec sa grange et son écurie, ainsi que trois pâturages d'environ 60 ares chacun doivent être vendus pour un total de 6 000 francs ; les matériaux du corps de garde, destiné à être démolì, pour 300 francs, son terrain restant communal. Ces biens sont évalués par le conseiller municipal Florent Hansmaenel.

Le maire est également chargé de renégocier les « rentes sur l'Etat ». La commune avait vraisemblablement prêté après la Révolution une petite somme à l'Etat à 5 %, dans le cadre du « Grand-livre de la dette publique » ; cette opération devait rapporter 3 700 francs.

Enfin, **le maire Stephan sollicite le préfet Louis Sers**, qui accorde un « **crédit spécial** » de **10 000 francs**, en conditionnant toutefois son versement à une modification du projet.

Le projet a évolué grâce à l'action du préfet.

Le nouveau bâtiment est vraisemblablement **construit à l'emplacement de l'ancien corps de garde**, dont les matériaux doivent être vendus mais dont le terrain reste communal. Les cartes des années 1820 montrent une petite structure à l'emplacement de l'actuelle mairie.

Les plans, présentés par M. Zegovitch, architecte de l'arrondissement, en février 1840, sont approuvés par le préfet le 2 mars 1841. Le bâtiment compte deux étages. Dès 1840, une salle destinée aux réunions du conseil municipal est prévue à l'étage : elle deviendra la future mairie. Le projet prévoit également deux salles de classe et le corps de garde au rez-de-chaussée, ainsi qu'un espace de vie partagé par l'instituteur, le garde de nuit et une institutrice. Ces espaces conserveront peu ou prou leur organisation jusqu'aux travaux de 2024.

Lors de sa visite à Lipsheim, **le préfet Louis Sers conditionne son aide à la création d'une école de filles**. Le registre précise que les 10 000 francs seront versés lorsque « la construction projetée aura été élevée une école de filles indépendante de celle des garçons » et qu'elle disposera d'une institutrice. Ses motivations précises restent inconnues.

Préfet-comte de la Monarchie de Juillet, Sers cherche à renforcer **l'intégration administrative de l'Alsace à la France**. Le développement de l'école favorise notamment l'usage du français, sans faire disparaître l'alsacien. Il va aussi au-delà de la loi Guizot en encourageant l'instruction des filles, alors qu'aucune obligation légale ne l'impose encore : celle-ci ne sera étendue aux filles qu'en 1850. Les écoles de filles financées par les municipalités rurales étant alors très rares, Lipsheim se dote ainsi très tôt d'installations scolaires de qualité.



Conclusion

La construction de la « maison d'école » apparaît d'abord comme un défi financier, mais l'intervention du préfet est déterminante. Le bâtiment devient ainsi un vecteur d'intégration à la France avant même de devenir principalement une mairie. En accueillant garçons et filles, il contribue à l'extension du français à l'école, en complément de l'alsacien parlé à la maison, et favorise la scolarisation des jeunes Lipsheimois à une époque où les droits des femmes sont encore très limités.

Nous sommes d'autant plus heureux que ce bâtiment soit toujours debout et que sa façade soit restée la même.

Vie pratique

MDPH Alsace : une nouvelle permanence

À partir du 1er octobre 2026, la MDPH Alsace et la Communauté 360 Alsace proposent une permanence pour accompagner les usagers dans la rédaction de leur projet de vie. Expérimentée pendant six mois, elle sera assurée par une conseillère en parcours.

MDPH Alsace, 6A rue du Verdon à Strasbourg
Tous les jeudis – 9 h à 12 h et 13 h 30 à 17 h
Sur rendez-vous ou sans rendez-vous au
03 69 49 39 00.



BIBLIOTHÈQUE

Exceptionnellement fermée
le **samedi 3 octobre**.



DÉCHÈTERIE MOBILE

**Le mercredi 14 octobre de
11h à 19h**



COLLECTE DES DÉCHETS : LES BACS JAUNES ARRIVENT !

La livraison des bacs jaunes est prévue
fin octobre. La première collecte du tri
sélectif aura lieu le **16 novembre**.

Un courrier d'information sera
prochainement distribué par les
services de l'Eurométropole.



GEISPOLSHEIM-GARE
Salle ACL 22 rue de PARIS et
Maison du Partage 25 rue de Paris
Samedi 3 octobre 2026 de 14 à 18h
et dimanche 4 octobre de 9h à 17h

**GRANDE
BOURSE
AUX LIVRES, BD,
CD, DVD et
VINYLES**

ENTREE GRATUITE – BUVETTE- PARKING

Organisée par
l'Équipe de Fegersheim- Geispolsheim
Renseignements : Tel : 06.87.12.84.33

Conciliatrice de justice

Maryvonne Druet, conciliatrice de justice, intervient sur la zone sud de l'Eurométropole, de Plobsheim à Lipsheim. Elle assure deux permanences par mois dans le secteur :
À Eschau : le 3^e vendredi du mois, de 9 h à 12 h ;
À Fegersheim : le 2^e mardi du mois, de 16 h 30 à 18 h 30.

La conciliation de justice est un service gratuit permettant de rechercher une solution amiable à certains litiges.

Pour plus d'informations, Maryvonne Druet est joignable par mail à maryvonne.druet@conciliatricededejustice.fr. La prise de rendez-vous est souhaitée et s'effectue auprès de la mairie dans laquelle la permanence est prévue.

DÉCÈS

28.08.2026

Paul MEYER - 82 ans

30.08.2026

Andrée HIMBER née SPEYSER - 88 ans

13.09.2026

Marie-Louise KREUDER née MEYER - 77 ans

14.09.2026

Louise BORDONNET née SCHNEPP - 89 ans

NAISSANCE

08.08.2026

Ambre MARENGO, fille de Dylan MARENGO
et de Claire MATHIS

MARIAGE

19.09.2026

Kevin PFLEGER et Lauriane MEYER

ALSACE
Collectivité européenne

**Vous êtes bénévole ?
Découvrez la carte
engagement Alsace
et ses avantages !**
Parce que votre engagement est
une force au service de tous !

**L'ALSACE
S'ENGAGE !**

Toutes les
informations sur
alsace.eu